



Rue de Zurich 39 - 1201 Genève
solidairesaveclagrece@gmail.com

CCP 14-97267-2

Rapport d'activités 2016

Durant l'année 2016, nous avons acheminé et acheté des médicaments au dispensaire Elliniko d'Athènes. Du petit matériel orthopédique a également été acheminé.

Ce dispensaire qui n'accepte pas d'argent et où ne travaillent que des bénévoles.

Nous apportons les cartons ou valises nous-même ou les confions à M. Skopelitis – transporteur professionnel - qui les amène en camion directement au dispensaire, à un tarif préférentiel.

Avec l'argent que nous apportons, nous allons avec un membre du dispensaire dans les diverses pharmacies contactées à l'avance payer et chercher les médicaments commandés et préparés. Cela est parfaitement organisé et les sommes concordent au centime près. L'argent passe de nos mains directement à celles des pharmaciens. Ce système garantit une utilisation claire de vos dons.

Le dispensaire peut commander les médicaments dont il a le plus besoin. Nous faisons en sorte que différentes pharmacies soient sollicitées afin de ne pas attirer de commentaires sur d'éventuels favoritismes.

Quand il y a un surplus de matériel, ils préparent des cartons qu'ils envoient dans d'autres dispensaires, dans des îles principalement, très sollicités par la quantité de réfugiés qui arrivent quotidiennement.

A Genève, l'année 2016 a été riche en événements :

- Le 29 janvier, à l'APN - agence de voyage à Carouge - lors d'une soirée de contes nous avons pu présenter notre association. L'agence était comble et les conteurs ont remporté un franc succès.

Le bénéfice du chapeau, 1.100.-- fr. a été intégralement versé à notre association.

- Le 2 mars, à la Maison de Quartier de la Jonction, nous avons été invités à présenter notre association à la suite du spectacle "Des riches et des pauvres" par la troupe de Gilles Décorvet "Un nuage en pantalons". A cette occasion, nous avons créé un power point.
- Le 12 mars, ici, grand succès de la soirée musique avec l'orchestre Tetraktys à la maison de quartier des Pâquis qui nous a amené plein de monde. L'ambiance était chaude et sympathique. Recette de la soirée : 3.700.-fr.
- Le 27 avril, le grand événement de l'année fut le concert au Victoria Hall avec l'oeuvre de Mikis Theodorakis "Axion esti". Ce concert a eu lieu grâce à une association créée pour l'événement par le collègue de Saussure : "Un geste pour la Grèce."

Cette association a demandé notre participation qui a été très importante : 22 de nos membres ont été d'accord de préparer et distribuer le buffet qui a suivi le concert.

Nos membres ont été présents de la préparation le matin jusqu'aux rangements tard la nuit.

Le concert a entraîné le public dans une émotion manifeste et celui-ci a même chanté à la fin du concert. Moment extraordinaire.

- Le lendemain du concert, le Dr Vichas, responsable du dispensaire a pu donner une conférence à l'Université sur "Les mesures d'austérité en Grèce : la santé en danger". Ce soir-là, plusieurs événements à Genève ont empêché certaines personnes de venir écouter le Dr Vichas mais nous avons pu tout de même avoir des contacts enrichissants avec des gens de l'Université et des traducteurs.
- Enfin les 24 et 25 septembre nous avons tenu un stand d'information et de spécialités grecques à déguster lors des "Pâquis sont à la rue". Malgré l'absence du vide grenier habituel, nous sommes restés les deux jours et avons récolté 1.900.-- fr.

Durant l'année, le comité s'est réuni 16 fois. Le travail a consisté essentiellement à organiser les différentes manifestations (contes, soirée Tetraktys, Axion esti, les Pâquis sont à la rue) à contacter les personnes en vue des prochaines manifestations (musique - théâtre) et mené des réflexions sur l'organisation de l'association.

Nous avons travaillé à l'élaboration de diverses directives et documents pour l'acceptation et l'acheminement des médicaments en Grèce).

Nous avons également fait des démarches pour obtenir l'exonération fiscale. C'est pourquoi en août, nous avons convoqué en urgence une Assemblée générale extraordinaire pour modifier nos statuts afin que notre association soit reconnue d'utilité publique et que nous puissions obtenir l'exonération d'impôt pour vos dons.

L'exonération fiscale a été obtenue avec effet rétroactif dès la création de l'association soit en janvier 2015.

Cette reconnaissance augmente la fiabilité et la transparence de notre association.

Un livre sur les dispensaires grecs gratuits a été commandé et 60 exemplaires ont été vendus à un prix préférentiel à nos membres.

Rappelons que toutes ces activités ont été possibles grâce à votre participation ce dont nous vous remercions.

22 février 2017